

CONSEIL D'ETAT

**COMMISSION SUPERIEURE
DE CODIFICATION
CSC**

**INSTITUT INTERNATIONAL DU DROIT
D'EXPRESSION ET D'INSPIRATION
FRANCAISES – IDEF
(Section française)**

**INSTITUT FRANÇAIS
DES SCIENCES ADMINISTRATIVES
IFSA**

**vous invitent à deux journées d'étude à l'occasion du bicentenaire du code civil les
25 et 26 novembre 2004**

Salle Colbert
126, rue de l'Université
75007 Paris

1^{ère} journée : le rayonnement du droit codifié

8h15 : Accueil du public.

8h45 : Ouverture : Guy Braibant, Président de section honoraire au Conseil d'Etat, Vice-Président de la Commission supérieure de codification.

9h15 : Rapport introductif par Rémy Cabrillac, Professeur à la faculté de droit de Montpellier, Université de Montpellier 1.

9h35 10h40 : LES PRINCIPES ET LES METHODES DE LA CODIFICATION

Modérateur : Guy Braibant

Table ronde : Les enjeux politiques, juridiques et techniques de la codification.

Participants :

Pierre Albertini, Député de Seine Maritime, Maire de Rouen.

Sabino Cassese, Professeur de droit public à l'Université de Rome « La Sapienza ».

Rémy Schwartz, Conseiller d'Etat, rapporteur général de la Commission supérieure de codification.

Spyridon Flogaitis, Professeur à l'Université d'Athènes, Directeur du centre européen de droit public.

Elisabeth Catta, Substitut général à la Cour d'appel de Paris, chargée de mission à la Commission supérieure de codification.

10h40 11h00: Discussion.

11h00 11h15: Pause.

11h15- 12h30 : LA CODIFICATION ET LE DROIT COMMUNAUTAIRE

Michel Petite, Directeur général du service juridique de la Commission européenne : la codification du droit communautaire.

Modérateur : Jean-Louis Dewost, Président de section au Conseil d'Etat.

Table ronde : L'inflation normative et la codification.

Participants :

Jean-Claude Piris, Jurisconsulte du Conseil de l'Union européenne, Directeur général du service juridique du Conseil.

Gregorio Garzon, Jurisconsulte du Parlement européen.

Jacqueline Dutheil de la Rochère, Président de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du centre de droit européen.

12h00 12h30 : Discussion.

12h30 : Déjeuner libre.

14h30 15h30 : CODIFICATION, CONSTRUCTION DE L'ETAT DE DROIT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Président de séance : Yves Jegouzo, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Ali Mezghani, Professeur à l'Université de Tunis II, Professeur associé à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne : la codification et les pays en développement.

Vladimir Tumanov, ex Président de la Cour constitutionnelle de Russie, ancien membre de la Cour européenne des droits de l'Homme : la codification dans les pays en transition, l'exemple russe.

Corneliu Bîrsan, Juge roumain à la Cour européenne des droits de l'Homme : la codification dans les pays en transition, l'exemple roumain.

Jacqueline Lohoues-Oble, Ancien Garde des sceaux, Ministre de la Justice, Professeur à l'Université d'Abidjan : la codification est-elle un vecteur de développement économique ?

15h30 16h00: Discussion.

16h00 16h15: Pause.

16h15 17h30 : L'AVENIR DE LA CODIFICATION :

Table ronde :

Modérateur : Michel Franc, Président de section au Conseil d'Etat, Président de la section française de l'Institut international du droit d'expression et d'inspiration françaises.

Participants :

Patrice Gélard, Sénateur de Seine Maritime, Professeur émérite, Doyen honoraire.

Dominique de la Garanderie, ancien Bâtonnier du barreau de Paris.

Jeffrey Jowell, Professeur de droit public à la faculté de droit, University College Londres.

Phou Samphy, Directeur des relations internationales au ministère de la Justice du Cambodge.

Stefano Rodota, Professeur de droit, Président de l'autorità garante protezione dati personali (Italie).

Rapport de synthèse :

Jean-Claude Bonichot, Conseiller d'Etat, Secrétaire général de l'IFSA.